



Au nom de Patrice Lindsay, inf. aut., Ph. D., directrice, Systèmes de santé, Cœur + AVC, nous sommes heureux de vous annoncer ce qui suit.

Les Recommandations canadiennes pour les pratiques optimales de soins de l'AVC (ci-après, les « recommandations ») concernant la réadaptation et le rétablissement après un AVC comprennent une nouvelle section : Déclaration de consensus provisoire de 2022 en matière de téléadaptation après un AVC, 7^e édition. Cette nouvelle déclaration de consensus est fondée sur les recommandations actuelles en matière de réadaptation et de rétablissement après un AVC et constitue un complément pour celles-ci.

Avant la pandémie de COVID-19, la téléadaptation (aussi appelée « réadaptation virtuelle ») après un AVC était peu utilisée. Cependant, de plus en plus de données probantes démontrent qu'elle donne des résultats comparables à la réadaptation en personne. La pandémie a perturbé tous les aspects de la prestation de soins de santé, y compris la réadaptation. D'autre part, elle a accéléré le recours aux soins virtuels, notamment aux services de téléadaptation après un AVC, et ce, tant au pays qu'à l'échelle mondiale. Notre objectif consiste désormais à s'assurer que l'accès à la téléadaptation après un AVC est maintenu et intégré comme une option de soins standard, s'il y a lieu.

Les recommandations de la nouvelle déclaration de consensus provisoire en matière de téléadaptation après un AVC portent notamment sur les problèmes liés à l'accès, à l'admissibilité, au consentement et à la confidentialité, à la technologie et à la planification, à la formation et aux compétences, et à l'évaluation et à la prestation de services.

La téléadaptation après un AVC permet aux personnes qui habitent dans des régions isolées ou rurales d'avoir accès à des services de réadaptation spécialisés (lorsque la technologie et les infrastructures appropriées existent ou sont offertes). Elle permet également d'éliminer les obstacles liés au transport pour certaines personnes vivant avec les séquelles d'un AVC et leurs aidants, peu importe où elles habitent. Nous sommes conscients que la téléadaptation après un AVC ne se prête pas à toutes les situations, il est donc important d'évaluer les besoins de chaque personne.

Cœur + AVC remercie sincèrement les chefs et les membres du groupe de rédaction de la déclaration de consensus en matière de téléadaptation, y compris les membres du Consortium neurovasculaire canadien et du Partenariat canadien pour le rétablissement de l'AVC, ainsi que les membres du comité de consultation et d'évaluation communautaire qui ont passé en revue ce module, fait part de leur expérience personnelle et présenté des idées d'éléments qui auraient pu faciliter leur cheminement.

Les Recommandations canadiennes pour les pratiques optimales de soins de l'AVC : Déclaration de consensus provisoire de 2022 en matière de téléadaptation après un AVC ont été publiées dans [l'American Journal of Physical Medicine and Rehabilitation](#) et font partie de la septième édition des Recommandations canadiennes pour les pratiques optimales de soins de l'AVC de Cœur + AVC.

Cœur + AVC

**Déclaration de consensus provisoire de 2022 en matière de téléadaptation après un AVC, 7e édition.
Recommandations canadiennes pour les pratiques optimales de soins de l'AVC**

Des renseignements supplémentaires sur la méthodologie et ces recommandations, y compris la raison d'être des recommandations, les exigences pour le système, les indicateurs de rendement, les ressources pour la mise en œuvre et les outils de transfert des connaissances, ainsi qu'un résumé des données probantes sont accessibles [en ligne](#).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Recommandations canadiennes pour les pratiques optimales de soins de l'AVC de Cœur + AVC, veuillez visiter le site Web www.pratiquesoptimalesavc.ca.